

Promotion des technologies environnementales

Demande de subside

Base légale: La promotion des technologies environnementales (UTF) de la Confédération se base sur l'article 49 alinéa 3 de la loi fédérale sur la protection de l'environnement : « Elle [la Confédération] peut promouvoir le développement d'installations et de procédés qui permettent dans l'intérêt public de réduire les atteintes à l'environnement. En règle générale, les aides financières ne peuvent excéder 50 pour cent des coûts. Si les résultats des travaux de développement sont utilisés à des fins commerciales, ces aides doivent être remboursées à concurrence des bénéfices réalisés. Le Conseil fédéral évalue tous les cinq ans l'effet de ces mesures d'encouragement et présente un rapport aux Chambres fédérales. »

Informations pour la soumission de la demande de subside:

- Afin de pouvoir compléter la demande de subside et que les calculs automatiques des cases blanches se font, veuillez activer JavaScript. Seul les cases bleus sont remplissables.
- Il est recommandé de sauvegarder régulièrement

Entrée:

Titre du projet (1 - 2 lignes, destiné à la publication) et évt. acronyme

--

Requérant principal et chef de projet

Nom de la société / institution:				Numéro d'entreprise IDE:		CHE-	
Rue:		NPA:	Lieu:		Canton:		
Contact chef de projet:							
Nom:		Prénom:			Titre:		
E-mail:				Tél.:			
Autre personne de contact:							
Nom:		Prénom:			Titre:		
E-mail:				Tél.:			

Le projet est le suivi d'un autre projet, veuillez indiquer le numéro UTF du projet initial: _____

Début du projet: _____ Durée: _____ mois

Montant du subside fédéral requis CHF _____

Prestations propres / Cash / contributions de tiers CHF _____

Contributions d'autres services fédéraux CHF _____

Coût total du projet CHF _____

Domaine de l'environnement:

- Déchets et recyclage
- Eaux (eau potable, épuration des eaux usées)
- Protection du sol et sites contaminés
- Lutte contre le bruit
- Protection de l'air
- Biodiversité (protection de la nature et du paysage, bois et forêts)
- Prévention des dangers (Dangers naturels ou risques techniques)
- Mesures d'accompagnement
- Autres: _____

Objet du projet/breve description (480 caractères au maximum).

Ce texte peut être publié, par exemple dans le rapport d'activité de l'OFEV

Partenaires du projet

Tous les partenaires qui soutiennent le projet sous forme de prestations propres ou moyens financiers sont des co-requérants. Au besoin, veuillez ajouter d'autres partenaires sur une feuille séparée.

Co-requérant/e 1

Nom de la société / institution:				Numéro d'entreprise IDE:	CHE-		
Rue:			NPA:		Lieu:		
Personne de contact:							
Nom:				Prénom:			Titre:
E-mail:					Tél.:		

Co-requérant/e 2

Nom de la société / institution:				Numéro d'entreprise IDE:	CHE-		
Rue:			NPA:		Lieu:		
Personne de contact:							
Nom:				Prénom:			Titre:
E-mail:					Tél.:		

Co-requérant/e 3

Nom de la société / institution:				Numéro d'entreprise IDE:	CHE-		
Rue:			NPA:		Lieu:		
Personne de contact:							
Nom:				Prénom:			Titre:
E-mail:					Tél.:		

Co-requérant/e 4

Nom de la société / institution:				Numéro d'entreprise IDE:	CHE-		
Rue:			NPA:		Lieu:		
Personne de contact:							
Nom:				Prénom:			Titre:
E-mail:					Tél.:		

Co-requérant/e 5

Nom de la société / institution:				Numéro d'entreprise IDE:	CHE-		
Rue:			NPA:		Lieu:		
Personne de contact:							
Nom:				Prénom:			Titre:
E-mail:					Tél.:		

Co-requérant 6

Nom de la société / institution:		Numéro d'entreprise IDE:	CHE-
Rue:		NPA:	
		Lieu:	
		Canton:	
Personne de contact:			
Nom:		Prénom:	
		Titre:	
E-mail:		Tél.:	

Co-requérant 7

Nom de la société / institution:		Numéro d'entreprise IDE:	CHE-
Rue:		NPA:	
		Lieu:	
		Canton:	
Personne de contact:			
Nom:		Prénom:	
		Titre:	
E-mail:		Tél.:	

Co-requérant/e 8

Nom de la société / institution:		Numéro d'entreprise IDE:	CHE-
Rue:		NPA:	
		Lieu:	
		Canton:	
Personne de contact:			
Nom:		Prénom:	
		Titre:	
E-mail:		Tél.:	

Co-requérant/e 9

Nom de la société / institution:		Numéro d'entreprise IDE:	CHE-
Rue:		NPA:	
		Lieu:	
		Canton:	
Personne de contact:			
Nom:		Prénom:	
		Titre:	
E-mail:		Tél.:	

Co-requérant/e 10

Nom de la société / institution:		Numéro d'entreprise IDE:	CHE-
Rue:		NPA:	
		Lieu:	
		Canton:	
Personne de contact:			
Nom:		Prénom:	
		Titre:	
E-mail:		Tél.:	

1. Quels sont les objectifs généraux des requérants du projet (création de l'entreprise, nombre de collaborateurs, produits, chiffre d'affaires) ? Quels sont les objectifs économiques du présent projet (produits à élaborer, chiffre d'affaires visé, analyse du marché, stratégie de commercialisation, etc.) ? (joindre si existant un Business-plan en annexe)

2. Quel est l'objectif scientifique et technique du projet ? Quelle est la démarche envisagée décrite dans le détail ? (Veuillez comparer l'objectif visé avec l'état actuel de la technique au niveau national et international et indiquer d'éventuels travaux préliminaires effectués ainsi que des publications importantes qui corroborent le bien-fondé scientifique.)

3. La promotion des technologies environnementale (UTF) se limite au développement d'installations et de procédés qui réduisent les atteintes à l'environnement dans l'intérêt public. Dans quel(s) domaine(s) de l'environnement la technologie prévue présente-t-elle des avantages écologiques par rapport à l'état actuel de la technique ? (joindre évt. des écobilans comparatifs/LCA en annexe)

4. Quelle est l'innovation liée à ce projet ?

5. La nouvelle technologie constitue-t-elle aussi des contributions aux aspects sociaux et économiques du développement durable ? Si oui, lesquelles ?

6. En vertu de l'article 49 al. 3 de la loi sur la protection de l'environnement (RS 814.01), les aides financières octroyées pour la promotion des technologies environnementales doivent être remboursées si les résultats sont valorisés du point de vue commercial. L'obligation de remboursement s'étend sur dix ans après la clôture du projet. Le remboursement se fait selon le barème suivant:

- a) 2-8 % des recettes (chiffre d'affaires) issues de la vente ou mises en location d'installations/de parties d'installations/ de produits/ de procédés, selon la hauteur des aides financières accordées (jusqu'à 149'999 francs: 2% du chiffre d'affaires// 150'000 à 229'999 francs: 4% du chiffre d'affaires// 230'000 à 499'999 francs: 6% du chiffre d'affaires// plus que 500'000 francs: 8%du chiffre d'affaires)**
- b) 5 % des recettes (chiffre d'affaires) issues des prestations d'ingénierie**
- c) 10 % des recettes (chiffre d'affaires) issues de la remise de licences à des tiers pour la commercialisation de la technologie**
- d) 20 % des recettes (chiffre d'affaires) issues de la vente de brevets établis dans le cadre du présent projet**

Comment entendez-vous rembourser les subsides demandés ici ? Quels sont les partenaires de projet concernés par cette obligation ?

Si les résultats sont mis gratuitement à la disposition du public, vous pouvez demander l'exemption de l'obligation de remboursement. Si vous souhaitez utiliser cette option, veuillez décrire ci-après comment les résultats seront utilisés.

7. Les requérants bénéficient-ils déjà d'un soutien par d'autres instances de promotion publiques ou prévoient-ils de soumettre des demandes en ce sens pour le présent projet (p. ex. auprès d'autres services fédéraux, d'Innosuisse, du Fonds national suisse, d'un programme national de recherche, de programmes d'action ou de programmes de financement internationaux) ?

Non, aucune contribution n'est accordée jusqu'à présent et aucune demande en ce sens n'est prévue.

Non, mais une demande de subside similaire a été soumise à une autre instance (veuillez indiquer le nom de l'instance concernée, le montant demandé et la date de soumission) :

Oui, le présent projet bénéficie d'une aide de (veuillez indiquer le nom et le montant) :

8. Programme de recherche et planification

8.1 Planification du projet avec calendrier et jalons bien définis et résultats à livrer (Quand pourra-t-on contrôler, constater et mesurer quoi? Définition des jalons et des résultats à rendre, calendrier comme graphique à barres.)

8.2 Quelles sont les ressources matérielles et humaines dont disposent les partenaires pour la réalisation de ce projet ? (collaborateurs de chaque requérant, équipements et appareils déjà disponibles, etc.)

8.3 Répartition des travaux du projet

Par quels partenaires du projet les divers travaux de recherche et de développement (R&D) sont-ils exécutés ?

Description des travaux R+D selon la planification du projet	requérant principal	part en % ¹	co-requérant/e	part en % ¹	mandat à des tiers	part en % ¹
	Total en %²					

1) Temps investi en pourcentage du temps investi pour l'ensemble du projet.

2) La somme des trois colonnes doit être égale à 100 %.

8.4 Organisation du projet (rôle et fonction des différents partenaires du projet, organigramme)

8.5 Les résultats de ces travaux sont-ils susceptibles d'être brevetés?

Oui

Non

8.6 Les partenaires ont-ils déjà conclu une convention écrite concernant la manière d'exploiter d'éventuels résultats, brevets ou licences pouvant découler du projet?

Non. Les partenaires prennent bonne note du fait qu'au plus tard lors de la conclusion du contrat avec la Confédération, les questions de droit des brevets et de l'exploitation commerciale des résultats doivent être réglées entre les partenaires concernés par écrit.

Oui, une copie de l'accord est jointe à la présente demande.

9. Plan financier

Présentation des coûts totaux du projet catégorisés comme suit:

9.1 Dépenses pour des installations (y compris location, leasing et matériel ayant une valeur durable)

9.2 Autres dépenses (matériel d'utilisation, frais divers, coûts pour des mandats de tiers)

9.3 Coûts pour salariés (frais salariaux totaux par collaborateur, honoraires, y inclus des cotisations sociales)

Les différentes dépenses doivent être fractionnées en:

- a) frais qui relèvent de l'aide fédérale
- b) prestations et frais supportés par les requérants (sous forme de contributions financières, travail, installations et matériel, etc.).

9.1 Dépenses pour des installations (y compris location, leasing et matériel ayant une valeur durable)

Installation (mentionner le constructeur/type ainsi que le fournisseur)	Propriétaire	Localisation pendant/ après le projet	Part de l'OFEV en CHF	Prestations propres en CHF	Coût total en CHF
Total en CHF					

9.3. Coûts pour salariés (coûts salariaux totaux par collaborateur, honoraires, y c. cotisations sociales

Tarifs horaires: A Chef/fe de projet et son/sa suppléant/e; collaborateur/rice scientifique expérimenté/e: CHF 119.-
 B Collaborateur/rice scientifique: CHF 84.-
 C Technicien/ne: CHF 76.-
 D Doctorant/e: CHF 46.-

Les tarifs horaires catégories A et D correspondent aux dispositions d'exécution de l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation relatives à l'encouragement de projets d'innovation. Pour plus d'informations, consultez le document Tarifs salariaux pour les projets UTF.

Liste des collaborateurs travaillant au projet

Financement des salaires	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Part de l'OFEV	h	h	h
Prestations propres	h	h	h
<i>Total intermédiaire</i>	h	h	h
Coûts du projet en CHF			

Financement des salaires	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Part de l'OFEV	h	h	h
Prestations propres	h	h	h
<i>Total intermédiaire</i>	h	h	h
Coûts du projet en CHF			

Financement des salaires	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Part de l'OFEV	h	h	h
Prestations propres	h	h	h
<i>Total intermédiaire</i>	h	h	h
Coûts du projet en CHF			

Part de l'OFEV	Prestations propres
CHF _____	CHF _____
CHF _____	CHF _____
CHF _____	CHF _____
Coûts salaires additionnés CHF _____	CHF _____

Coûts salaires additionnés

Financement des salaires	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Part de l'OFEV	h	h	h
Prestations propres	h	h	h
<i>Total intermédiaire</i>	h	h	h
Coûts du projet en CHF			

Financement des salaires	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Part de l'OFEV	h	h	h
Prestations propres	h	h	h
<i>Total intermédiaire</i>	h	h	h
Coûts du projet en CHF			

Financement des salaires	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Part de l'OFEV	h	h	h
Prestations propres	h	h	h
<i>Total intermédiaire</i>	h	h	h
Coûts du projet en CHF			

Coûts salaires additionnés

Part de l'OFEV	Prestations propres
CHF _____	CHF _____
CHF _____	CHF _____
CHF _____	CHF _____
CHF _____	CHF _____
CHF _____	CHF _____

Financement des salaires	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Part de l'OFEV	h	h	h
Prestations propres	h	h	h
<i>Total intermédiaire</i>	h	h	h
Coûts du projet en CHF			

Financement des salaires	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Part de l'OFEV	h	h	h
Prestations propres	h	h	h
<i>Total intermédiaire</i>	h	h	h
Coûts du projet en CHF			

Financement des salaires	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Part de l'OFEV	h	h	h
Prestations propres	h	h	h
<i>Total intermédiaire</i>	h	h	h
Coûts du projet en CHF			

Coûts salaires additionnés

Part de l'OFEV	Prestations propres
CHF _____	CHF _____
CHF _____	CHF _____
CHF _____	CHF _____
CHF _____	CHF _____

Financement des salaires	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Part de l'OFEV	h	h	h
Prestations propres	h	h	h
<i>Total intermédiaire</i>	h	h	h
Coûts du projet en CHF			

Financement des salaires	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Part de l'OFEV	h	h	h
Prestations propres	h	h	h
<i>Total intermédiaire</i>	h	h	h
Coûts du projet en CHF			

Financement des salaires	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Part de l'OFEV	h	h	h
Prestations propres	h	h	h
<i>Total intermédiaire</i>	h	h	h
Coûts du projet en CHF			

Coûts salariaux totaux

(Veuillez utiliser une feuille supplémentaire s'il y a plus de 12 collaborateurs)

Part de l'OFEV	Prestations propres
CHF _____	CHF _____
CHF _____	CHF _____
CHF _____	CHF _____
CHF	CHF

9.4 Plan financier (d'où viennent les fonds)

		Installations (9.1) en CHF	Autre dépenses (9.2.) en CHF	Salaires (9.3.) en CHF	Total prestations propres en CHF
OFEV	Soutien financier				
Requérant principal:	Prestations propres				
	Prestations en espèces à d'autres partenaires				
Co-requérant/e 1:	Prestations propres				
	Prestations en espèces à d'autres partenaires				
Co-requérant/e 2:	Prestations propres				
	Prestations en espèces à d'autres partenaires				
Co-requérant/e 3:	Prestations propres				
	Prestations en espèces à d'autres partenaires				
Co-requérant/e 4:	Prestations propres				
	Prestations en espèces à d'autres partenaires				
Co-requérant/e 5:	Prestations propres				
	Prestations en espèces à d'autres partenaires				
Co-requérant/e 6:	Prestations propres				
	Prestations en espèces à d'autres partenaires				
Co-requérant/e 7:	Prestations propres				
	Prestations en espèces à d'autres partenaires				
Co-requérant/e 8:	Prestations propres				
	Prestations en espèces à d'autres partenaires				
Co-requérant/e 9:	Prestations propres				
	Prestations en espèces à d'autres partenaires				
Co-requérant/e 10:	Prestations propres				
	Prestations en espèces à d'autres partenaires				
Contributions d'autres services fédéraux (excl. OFEV)					
Contributions d'autres parties					
Total prestations propres					
Total prestations en espèces à d'autres partenaires					
Total (Prestations propres et à d'autres partenaires et les contributions de tiers) par catégorie en CHF					
Coût total (Prestations propres et à d'autres partenaires, contribution de l'OFEV et d'autres services fédéraux et les contributions de tiers) par catégorie en CHF					

9.5 Utilisation des fonds (À quoi servent les fonds, y compris la contribution de l'OFEV et les contributions de tiers?)

	Installations (9.1) en CHF	Autre dépenses (9.2) en CHF	Salaires (9.3) en CHF	Coûts totaux du projet en CHF
Requérant/e principal/e:				
Co-requérant/e 1:				
Co-requérant/e 2:				
Co-requérant/e 3:				
Co-requérant/e 4:				
Co-requérant/e 5:				
Co-requérant/e 6:				
Co-requérant/e 7:				
Co-requérant/e 8:				
Co-requérant/e 9:				
Co-requérant/e 10:				
Total en CHF				

9.6 Tranches annuelles pour la contribution de l'OFEV (pour des projets qui s'étendent sur plus d'une année)

Tranches	Part de l'OFEV en CHF
1 ^{re} année	
2 ^e année	
3 ^e année	
4 ^e année	
Total en CHF	

10. Examen de la demande, maintien du secret et principales dispositions d'un contrat éventuel de subvention

L'OFEV traite la demande de manière confidentielle. Les requérants et les partenaires du projet approuvent que la présente demande sera examinée par les experts de la Commission de coordination pour les technologies de l'environnement (KOKO UT) et, si nécessaire, que des unités administratives compétentes de la Confédération seront consultées pour l'évaluation de la demande de subside.

Si un secret complet est requis et que, par conséquent, l'intervention d'experts techniques est exclue, l'OFEV se réserve le droit de refuser la demande de subside. Les requérants du projet et les partenaires du projet conviennent également que si une contribution fédérale est accordée, les modalités d'exécution du projet entre la Confédération, les requérants seront réglementées dans un contrat de subvention établi par l'OFEV. Cela inclut également la publication d'informations publiquement disponibles sur la plateforme **www.aramis.admin.ch**, ainsi que les obligations de rapport et les modalités de remboursement en cas de commercialisation.

Remarques:

11. Signatures des signataires autorisés

Lieu, date Signature du/de la requérant/e principal/e

Lieu, date Signature du/de la co-requérant/e

Lieu, date Signature du/de la co-requérant/e

Lieu, date Signature du/de la co-requérant/e

Lieu, date Signature du/de la co-requérant/e

Lieu, date Signature du/de la co-requérant/e

Lieu, date Signature du/de la co-requérant/e

Lieu, date Signature du/de la co-requérant/e

Lieu, date Signature du/de la co-requérant/e

Lieu, date Signature du/de la co-requérant/e

Soumission de la demande de subside:

1 exemplaire papier signé à envoyer à l'OFEV, Section innovation, UTF-Gesuche, CH-3003 Berne
1 exemplaire en version électronique (sans signature, document PDF) à:

innovation@bafu.admin.ch